



**Liste des effets scolaires et équipements
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
Année scolaire : 2025-2026**

A la rentrée d'août, votre enfant est affecté dans une classe recevant un enseignement professionnel :

- **Bac pro aéronautique**
- **Certification de spécialisation Aéronautique.**

Il doit impérativement se munir des équipements ci-dessous :

- 1 porte-vues 60 vues
- 100 feuilles A4 à petits carreaux
- 50 copies doubles A4 à petit carreaux
- 1 bloc à pince porte-document A4 (planchette à pince) rigide
- 1 porte-mine 0,5mm + 1 étui de mines HB 0,5mm
- 1 stylo à 4 couleurs
- 1 rouleau de scotch papier (largeur 3 à 5 cm)
- 1 bâton de colle extra-forte (de très bonne qualité)
- 1 gomme blanche

Les Equipements Professionnels Individuels (EPI), sont financés par la Région Réunion. Ce matériel exigé aux enseignements de travaux pratiques, sera distribué aux élèves à la rentrée et devra être conservé et maintenu en état, **tout au long de leur scolarité.**

Les renouvellements seront à la charge de la famille.

Deux tee-shirts seront également fournis à la rentrée et devront être renouvelés tous les ans, à la charge de la famille.

De l'outillage (clés, tournevis...) sera mis à sa disposition par l'établissement, pendant les heures d'activités pratiques, selon des règles précisées à la rentrée.

Liste du matériel en Construction mécanique

- 1 porte vues 80 vues
- 4 couleurs de stylos, 1 effaceur ou blanco, 1 règle 20 ou 30 cm, 1 équerre
- 1 crayon à papier, 1 porte mine 0,5 mm + recharge, 1 gomme blanche, 1 taille crayon
- 1 compas, 1 calculatrice, 1 boîte de crayons de couleur (5 couleurs minimum)